Proman®

La base des programmes de désherbage

Solution solide sur adventices difficiles :
ambroisie, renouées, chénopodes, arroche ...

Mode d'action supplémentaire sur tournesol et soja

Sélectif sur toutes variétés de pommes de terre

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Proman®

Le métobromuron appartient à la famille des urées substituées, dont le nombre n'a fait que diminuer ces dernières années. Dans le cadre de la gestion des résistances, il est donc important de conserver un représentant supplémentaire à cette famille. Le métobromuron présente entre autre l'intérêt d'avoir un large spectre anti-graminées et anti-dicots.

Caractéristiques techniques

Composition

500 g/l métobromuron

Formulation

SC (suspension concentrée)

Classement

Attention. .H351. H373. H400. H410.

N° AMM

2150028

Code HRAC

Métobromuron : 5

ZNT pomme de terre

20 mètres. En cas de risque lié au ruissellement, respecter une ZNT de 20 mètres avec un dispositif végétalisé permanent de 20 mètres ou implanter un dispositif de cloisonnement des inter-rangs.

ZNT tournesol, soja, féverole porte-graines

5 mètres

Délai de rentrée

48 heures

Proman®

CONDITIONNEMENT

5 L
15 L

Cultures cibles	Usage	Doses	Délai avant récolte	Spécifications d'usage
Pomme de terre	Désherbage	4 l/ha	F	- 1 appl. max/an - Application entre les stades BBCH00 et BBCH09
Soja		3 l/ha	F	- 1 appl. max/an - Application entre les stades BBCH00 et BBCH08 - Volume maximal de bouillie : 300 L/ha
Tournesol		3 l/ha	F	- 1 appl. max/an - Application entre les stades BBCH00 et BBCH08 - Volume maximal de bouillie : 300 L/ha
Féverole porte-graines		2 l/ha	-	- 1 appl. max/an - Application entre les stades BBCH00 et BBCH08 - Volume maximal de bouillie : 300 L/ha

Respect des limites maximales de résidus (LMR) : En cas d'implantation de cultures racines moins de 120 jours après la dernière application, ne pas utiliser les parties aériennes de ces cultures pour l'alimentation animale. Ne pas implanter de légumes feuilles ou de céréales en rotation moins de 120 jours après application. Ne pas utiliser les sous-produits des cultures porte-graines en alimentation humaine et animale.

® Marque déposée et homologuée par Belchim Crop Protection NV/SA